

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YCHOUX
Séance du 5 mars 2014

Conseillers Municipaux en exercice : **14**

Qui ont pris part à la délibération : **12**

Date de la convocation : 25/02/2014
Date d'affichage : 25/02/2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Marc DUCOM, Maire.**

Présents : Mmes DUBOIS – BORGES – VIGREUX – COTTERET – LAPASSOUZE
Mrs. DUCOM – CASTAGNEDE – JOUCLA – CHARRIER – PLAGARO – BODON –
GOICOECHEA

Absent :
Mr ECHANIZ Pierre

Absent excusé :
Mr GULLION David

Secrétaire de séance : Mme DUBOIS Françoise

Objet de la délibération n°1 :
Comptes de gestion 2013

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion établis par Madame la Trésorière de Parentis en Born.
A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2013 pour les budgets suivants :

- Commune,
- Forêt,
- Lotissement Lou Pignada.

Ces comptes de gestion visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Objet de la délibération n°2-1 :
Vote du Compte administratif – Budget Communal – Année 2013

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire examine le compte administratif 2013 du budget de la commune qui s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus :	2 171 816.00
	Réalisé :	1 467 696.46
	Reste à réaliser :	668 700.00
Recettes	Prévus :	2 171 816.00
	Réalisé :	1 729 044.28
	Reste à réaliser :	0.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus :	2 093 348.00
	Réalisé :	1 418 238.49
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévus :	2 093 348.00
	Réalisé :	2 263 981.45
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	261 347.82
Fonctionnement :	845 742.96

Résultat global :		1 107 090.78
--------------------------	--	---------------------

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 du budget de la Commune.

Objet de la délibération n°2-2 :

Vote du Compte administratif – Budget de la Forêt – Année 2013

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire examine le compte administratif 2013 du budget de la Forêt qui s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus :	80 000.00
	Réalisé :	81 900.00
	Reste à réaliser :	14 200.00
Recettes	Prévus :	80 000.00
	Réalisé :	63 086.90
	Reste à réaliser :	0.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus :	755 516.00
	Réalisé :	286 838.08
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévus :	755 516.00
	Réalisé :	847 570.95
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 18 813.10
Fonctionnement :	560 732.87

Résultat global :		541 919.77
--------------------------	--	-------------------

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 du Budget Forêt.

Objet de la délibération n°2-3 :

Vote du Compte administratif – Budget du Lotissement Lou Pignada – Année 2013

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire examine le compte administratif 2013 du budget du Lotissement Lou Pignada qui s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus :	662 131.08
	Réalisé :	662 125.78
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévus :	662 131.08
	Réalisé :	662 125.78
	Reste à réaliser :	0.00

 FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus :	775 017.39
	Réalisé :	774 014.09
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévus :	775 017.39
	Réalisé :	774 014.09
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0.00
Fonctionnement :	0.00

Résultat global :		0.00
--------------------------	--	-------------

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 du budget du lotissement Lou Pignada

Objet de la délibération n° 3-1 :

Enfouissement Rue Victor Lourties

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée délibérante le devis du SYDEC concernant les travaux d'enfouissement de la rue Victor Lourties :

ENVIRONNEMENT – Enfouissement des réseaux électriques

- Dépose réseau aérien existant (133 mètres en câbles torsadé et 80 mètres en fils nus),
- Génie civil pour création de 243 mètres de réseau souterrain basse tension en câble de section 150 mm² et 19 mètres en 95 mm²,
- Fourniture, pose et raccordement de 5 coffrets « réseau » type RMBT ou grille d'étoilement,
- Génie civil pour reprise des branchements existants par câbles souterrains de section 35mm² (144 mètres),

Montant estimatif TTC	33 785 Euros
TVA pré financé par le Sydec	5 414 Euros
Montant HT	28 371 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	2 270 Euros
FACE	22 696 Euros
Participation communale	3 405 Euros

ECLAIRAGE PUBLIC RURAL

- Génie civil pour création de 356 mètres de réseau souterrain d'éclairage public en câble de section 10mm²,
- Dépose de 4 ensembles d'éclairage vétustes,
- Fourniture, pose et raccordement de 14 candélabres tubulaires en aluminium brossé de hauteur 4 mètres équipés de luminaires AVENUE F2 70 W SHP,
- Mise en conformité de l'armoire de commande d'éclairage public existante + mise en place d'une horloge astronomique type RADIOLITE.

Montant estimatif TTC	32 963 Euros
TVA pré financé par le Sydec	5 159 Euros
Montant HT	27 804 Euros

Subventions apportées par :	
SYDEC	17 795 Euros
Participation communale	10 009 Euros

GENIE CIVIL France Télécom SUBVENTIONNE

- Génie civil,
- Fourniture et pose de 1 162 mètres de fourreaux diamètre 42/45, de 3 chambres de tirage et de 8 regards pavillonnaires 30 x 30.

Montant estimatif TTC	10 416 Euros
TVA non pré financé par le Sydec	1 630 Euros
Montant HT	8 786 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	3 646 Euros
Participation communale fonds libres	6 770 Euros

CABLAGE France Télécom SUBVENTIONNE

- Câblage en souterrain réalisé par France Télécom.

Montant estimatif TTC	4 608 Euros
TVA	
Montant HT	4 608 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	830 Euros
FRANCE TELECOM	3 778 Euros
Participation communale fonds libres	NEANT

RECAPITULATIF

Montant estimatif TTC	81 772 Euros
TVA	12 203 Euros
Montant HT	69 569 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	24 541 Euros
FACE	22 696 Euros
FRANCE TELECOM	3 778 Euros
PARTICIPATION COMMUNALE TOTALE	20 184 Euros

Dont :

Participation communale exclusive en Fonds Libres	6 770 Euros
Participation communale autorisée sur Emprunt	13 414 Euros

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le SYDEC à réaliser ces travaux.

La participation communale sera réglée sur les fonds libres de la commune :

Le montant total sera inscrit au Budget Primitif de la commune au compte 65735 pour un montant de 6 770 € et au compte 2041481 pour un montant de 13 414 Euros.

Objet de la délibération n° 3-2 :

Enfouissement Rue des Acacias

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée délibérante le devis du SYDEC concernant les travaux d'enfouissement de la rue des Acacias :

ENVIRONNEMENT – Enfouissement des réseaux électriques

- Dépose réseau aérien existant (267 mètres en câble torsadé),
- Génie civil pour création de 108 mètres de réseau souterrain basse tension en câble de section 240 mm², de 289 mètres en 150 mm² et de 47 mètres en 95 mm²,
- Fourniture, pose et raccordement de 10 coffrets « réseau » type RMBT ou grille Fausse Coupure,

- Génie civil pour reprise des branchements existants par câbles souterrains de section 35mm² (268 mètres),

Montant estimatif TTC	72 502 Euros
TVA pré financé par le Sydec	11 619 Euros
Montant HT	60 883 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	4 871 Euros
FACE	48 706 Euros
Participation communale	7 306 Euros

ECLAIRAGE PUBLIC RURAL

- Génie civil pour création de 410 mètres de réseau souterrain d'éclairage public en câble de section 10mm²,
- Dépose de 8 ensembles d'éclairage vétustes,
- Dépose de 4 luminaires vétustes sur supports « béton »,
- Fourniture, pose et raccordement de 16 candélabres tubulaires en aluminium brossé de hauteur 4 mètres équipés de luminaires AVENUE F2 70 W SHP,
- Mise en conformité de l'armoire de commande d'éclairage public existante + mise en place d'une horloge astronomique type RADIOLITE.

Montant estimatif TTC	38 440 Euros
TVA pré financé par le Sydec	6 016 Euros
Montant HT	32 424 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	20 752 Euros
Participation communale	11 672 Euros

GENIE CIVIL France Télécom SUBVENTIONNE

- Génie civil,
- Fourniture et pose de 2 427 mètres de fourreaux diamètre 42/45, de 12 chambres de tirage et de 19 regards pavillonnaires 30 x 30.

Montant estimatif TTC	38 271 Euros
TVA non pré financé par le Sydec	5 989 Euros
Montant HT	32 282 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	13 395 Euros
Participation communale fonds libres	24 876 Euros

CABLAGE France Télécom SUBVENTIONNE

- Câblage en souterrain réalisé par France Télécom.

Montant estimatif TTC	8 953 Euros
TVA	
Montant HT	8 953 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	1 612 Euros
FRANCE TELECOM	7 341 Euros
Participation communale fonds libres	NEANT

RECAPITULATIF

Montant estimatif TTC	158 166 Euros
TVA	23 624 Euros
Montant HT	134 542 Euros
Subventions apportées par :	
SYDEC	40 630 Euros
FACE	48 706 Euros
FRANCE TELECOM	7 341 Euros

PARTICIPATION COMMUNALE TOTALE 43 854 €uros

Dont :

Participation communale exclusive en Fonds Libres 24 876 €uros

Participation communale autorisée sur Emprunt 18 978 €uros

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le SYDEC à réaliser ces travaux.

La participation communale sera réglée sur les fonds libres de la commune :

Le montant total sera inscrit au Budget Primitif de la commune au compte 65735 pour un montant de 24 876 € et au compte 2041481 pour un montant de 18 978 €uros.

Fin de séance 19h45